

FUTUR LYCÉEN AU LYCEE ANNA DE NOAILLES



1/ Qu'est-ce que le Pass'Réunion ?

Le Pass'Réunion est une carte proposée aux lycéens par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, chargée d'avantages liés à la culture, au sport, à l'éducation, à la santé, aux loisirs **MAIS elle va tout d'abord être indispensable pour l'accès au lycée Anna de Noailles (portique), à la restauration et pour obtenir les manuels scolaires.**

Cette carte est obligatoire ET GRATUITE

2/ Comment un lycéen obtient-il un Pass'Réunion ? A faire absolument à partir du 30 juin

Le lycéen peut commander le Pass'Réunion depuis son téléphone portable en téléchargeant l'application mobile « Pass'Réunion » ou depuis le site internet de la Région dédié au Pass'Réunion :

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>.

Ou en tapant sur google : carte Pass région – onglet « commande »

Lors de la commande, le lycéen choisit son domicile comme lieu de livraison. Le lycée se chargera d'activer la carte.

3/ Comment un lycéen qui a perdu son Pass'Réunion en obtient-il un autre ?

Le lycéen doit déclarer la perte, le vol ou la casse de son Pass'Réunion dans la rubrique « mon compte » sur le site internet :

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/209-mon-compte.htm>.

Un montant de 5 euros sera prélevé sur l'un des avantages pour la re-fabrication du Pass (pour le renouvellement obligatoire).